

Sujet : [INTERNET] Implantation CAREMAG à Mont

De : Robert GRAUX <[REDACTED]>

Date : 06/07/2023 19:57

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après consultation des divers documents pour l'installation de la société CAREMAG dans la commune de Mont, nous vous écrivons pour montrer notre désaccord pour son implantation.

Nous habitons dans le village de Mont, en zone SEVESO, et en zone inondable (rivière l'Henx) et nous connaissons bien le problème de la pollution environnementale.

A titre d'exemples :

- la dépollution de la nappe phréatique qui dure depuis quelques années et qui n'est toujours pas terminée,
- la pollution récente de la rivière l'Henx générée par des entreprises voisines,
- les odeurs d'Arkéma Mont, de la société Bioéthanol de Lacq, ...

Tous ces désavantages amènent à une dépréciation de la valeur du bâti.

Notre commune aurait tout pour que les habitants s'y sentent bien.

Il est donc impensable d'accroître les risques déjà existants avec d'autres risques qui ne sont pas totalement connus.

Nous sommes donc contre l'implantation de cette usine dans la commune de Mont.

« La santé c'est comme la richesse, il ne suffit pas de l'avoir, il faut savoir la conserver. »

Bien cordialement.

Joëlle et Robert GRAUX

[REDACTED]

64300 MONT

Adresse mail : [REDACTED]

[REDACTED] [r](#)

Domicile : [REDACTED]

Mobile : [REDACTED]

[REDACTED]